

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL-DE CERE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

Date de convocation : 03 juillet 2020

Présents : Mesdames ALLAIN Josiane, CHAMPIGNY Nathalie, SEGOND Marina,
Messieurs DAUSSET Jean-Pierre, HOCLET Marc, LEGUAY Laurent, MOULIN Michel,
ROUSSILHE René, TELLIER Sylvain.

Absents représentés : Madame GIORNI Magali (procuration donnée à Monsieur DAUSSET Jean-Pierre), Monsieur METZ Christian (procuration donnée à Madame CHAMPIGNY Nathalie)

Secrétaire de séance : Monsieur HOCLET Marc

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance,
- 2) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2020,
- 3) Vote du budget primitif 2020 de la commune,
- 4) Vote du budget primitif 2020 de l'eau,
- 5) Délibération pour l'achat d'une tondeuse débroussailleuse SH 61 H,
- 6) Questions diverses.

La séance débute à 18h40.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Hoclet est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2020

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

3. Vote du budget primitif 2020 de la commune

Après un bref exposé des modifications apportées depuis le précédent Conseil Municipal, le budget primitif est adopté à l'unanimité.

4. Vote du budget primitif 2020 de l'eau

Le budget primitif de l'eau 2020, qui n'a pas été modifié depuis le dernier Conseil Municipal, est adopté à l'unanimité.

5. Délibération pour l'achat d'une tondeuse débroussailleuse SH 61 H

Les deux tondeuses de la commune vont être remplacées par une tondeuse débroussailleuse SH 61 H. Le coût net du remplacement, après reprise des deux tondeuses, est de 533.33 € HT.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

6) Questions diverses

- Concernant l'eau courante :
 - Avancement des travaux en cours sur le réseau d'eau : deux vannes ont été changées, un compteur a été posé. Deux petites fuites ont été trouvées et réparées mais la fuite principale du circuit n'est pas encore trouvée. Elle devrait l'être dès demain 10 juillet.
 - Les habitants ont été prévenu par SMS des coupures d'eau dues aux travaux.
- L'acquéreur d'une maison à Brugales demande à la commune de modifier le réseau d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées de Brugales afin de faciliter les travaux de réaménagement de sa maison. Malheureusement la commune n'a pas les moyens actuellement de faire la moindre modification du réseau d'évacuation d'eau.
- Les retards de paiement d'eau et de loyer s'élèvent à plus de 9 000 € pour l'eau et à plus de 5 000 € pour les loyers. Il est décidé de faire le nécessaire pour récupérer les sommes dues.
- Le ramassage des objets encombrants, tous les derniers vendredis du mois, est gratuit à Laval-de-Cère alors qu'il est payant dans d'autres communes afin d'éviter les abus. Le problème sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.
- Un couple désire réouvrir l'épicerie pour en faire une maison de services avec épicerie, dépôt de pain, journaux, relai colis. Le projet va être étudié par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant achevé la séance du Conseil Municipal est close à 21h20.